

**Enquête relative aux PMA sur les mesures
D'appuis internationaux liés aux dispositifs
Et a l'accès préférentiel aux marchés
Accordés par l'OMC aux PMA**

Département des affaires économique
Et social (DAES) secrétariat du comité
Des politiques de développement (CPD)

Information de contact

Veillez fournir les informations de contact de la personne responsable de la
coordination globale d'enquête

PAYS : TCHAD
NOM DE L'ORGANISME GOUVERNEMENTAL : ministère de
Commerce et de
L'industrie
PERSONNE N/A CONTACTÉ : BRAHIM
SOULEYMANE
NOURENE
ADRESSE ELECTRONIQUE : bsn_fils@yahoo.fr
TELEPHONE : 00235 99177447
TELECOPIE :
SITE WEB :

**Réponses à l'enquête relative aux PMA
Sur les mesures d'appui international liées
Aux dispositifs et l'accès aux marchés préférentiels
Accordés par l'OMC aux pays les moins avancés**

Question 1

Le Tchad est un membre originaire de l'OMC

Questions 2-1

**Oui, bien que le Tchad ait élaboré quelque notification (par exemple l'arrêt de
délivrance de licence d'exportation et importation dans le cadre commercial au Tchad)
et l'élaboration de la valeur transactionnelle à une période de transition, bref
l'élaboration de la notification est un aspect très délicat dans notre pays à respecter.**

Question 2-2

**Non, à ma connaissance car nous ne produisons rien pour l'exportation en ce qui
concerne les SPS qui puisse porter à la santé humaine, végétale ni affectant l'élevage car
nos exportation des bétails se font dans l'informel et sur pied.**

Question 2-3

Oui car dans l'esprit de la libéralisation il faut s'attendre à ces genres des situations qui peuvent générer des conflits de concurrence déloyale, dumping et de protectionnisme.

Question 3-1

Non à ma connaissance mais l'état dans sa politique est entrain de mettre une politique de lutte contre la pauvreté en lançant des vastes programme de vulgarisation du secteur agricole en aménageant des vastes terrains cultivables dans l'optique d'attendre l'autosuffisance alimentaire du Tchad en particulier et la sous région en général. Et ceci au respect de règles environnementales et pour un Tchad vert au-delà une Afrique verte.

Question 3-2

Non car notre pays n'a jamais émis à l'OMC pour un don alimentaire à une situation donnée mais dans les cadres bilatéral oui car c'est à l'échelle réduite.

Question 3-4

Oui, d'abord ce sont des dispositions très floutées et généralement n'ayant aucun caractère coercitif mais il y a le cas de transition qui est une prérogative nécessaire pour l'accompagnement de nos accords car nous ne sommes pas tous sous le même diapason par le simple fait que certains PMA réussissent à une plan d'action grâce aux facteurs interne et de l'environnement commercial tant sous régional, régional et international bref la cohérence et la bonne compréhension des TSD est fonction de beaucoup des facteurs sus cités.

Question 4-1

Oui, les représentants de la république du Tchad ont l'habitude de participer par exemple le sommet de Copenhague, sommet de la terre etc. et aux assise de l'OIE, CODEX ALIMENTARUS.

Question 4-2

OUI à ma connaissance.

Question 4-3

Non à ma connaissance comme nous venons de les précisés plus haut notre pays n'exporte presque rien du simple fait qu'on produit peu faite des moyens mécanisés qui balancera nos exportations sur la sur production ou plus value.

Question 4-4

Oui ce fut la représentation du ministère de l'agriculture, ministère de la santé et du ministère de l'environnement.

Question 4-5

Non à ma connaissance

Question 4-6

Non en ce que je sache

Question 4-7

Oui c'est fut le cas du projet d'appui au commerce financé par l'union européenne (projet PACOM Tchad).

5-accord relatif aux obstacles techniques au commerce(OTC) :

Non Question 5-1

Non Question 5-2

Non Question 5-3

Non Question 5-4

Non Question 5-5

Oui en rapport aux difficultés de la mise en œuvre des accords de l'OMC.

6-accords sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (accord sur les MIC) :

Non par rapport aux accords plurilatéraux. Question 6-1

Non Question 6-2

Non Question 6-3

Non Question 6-4

Non Question 6-5

Oui face aux ambiguïtés des TSD.

7-accord sur la mise en œuvre de l'article V11 de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994(évaluation en douane) :

Non car il a été demandé la réforme de la douane mais la réforme n'a pas eu lieu face à l'application des textes fiscal- douaniers. Question 7-1

Oui ambiguïté des règles et son application. Question 7-2

8-accord sur les procédures de licences d'importation :

Non Question 8-1

Non Question 8-2

9-l'OMC sur les subventions et les mesures compensatoires :

Non, nos exportations sont très réduites et ne nécessitent pas de subventions. Questions 9-1

10-accord général sur le commerce des services(AGCS) :

Question 10-1

Non, puisque le commerce de service n'est pas libéralisé sauf dans le secteur de l'hôtellerie et le tourisme.

Question 10-2

Non, faute de législation.

Question 10-3

Non

Question 10-4

Oui la télécommunication, les finances de libéralisation.

Question 10-5

Oui l'union européenne (installation de la fibre optique) et ainsi que les chinois qui participe dans la communication de téléphonie mobile.

Question 10-6

Non

11-accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce :

Question 11-1

Oui car on a des structures de liaison nationale de l'OAPI selon l'accord de Bangui.

Question 11-2

Oui voir l'accord de Bangui.

Question 11-3

Non la politique de développement ont promis de l'assistance financière pour la mise en œuvre de l'ADPIC mais ils n'ont pas honoré leur engagement.

Question 11-4

Oui mais nous ne disposons pas d'industrie pharmaceutique.

Question 11-5

Non

Question 11-6

Non car le Tchad ne fabrique pas des médicaments.

Question 11-8

Oui face à l'ambiguïté des TSD.

12-REGLEMENT DES DIFFERENDS :

Question 12-1

Non

Question 12_3

Non

13- examens de politiques commerciales :

Question 13-1

Oui en 2006 et 2007 à Genève.

Question 13-2

Non.

Question 13-3

Oui cas de la franchise face à l'enclavement de notre pays.

14- accession des PMA :

Question 14-1

De 1994 et 1995 date d'accession du Tchad et devient membre originaire à cette date de l'OMC.

Question 14-2

Voir le rapport de la première réunion.

Question 14-6

Oui mais difficulté d'adaptation et d'application.

Question 14-7

Oui, b), c), d) port de Cotonou, port de Douala, port de la Lybie, port du Soudan.

Question 14-8

Non

Question 14-9

Oui, MIC marché publique, ou les sujets de Singapour

Question 14-10

Non

Question 14-11

Non car nous sommes un membre de la GATT par la colonisation ou par la France interposée.

Question 14-12

Oui par le comité de suivi des accords de l'OMC mais le comité n'est pas opérationnel.

Question 14-13

Oui assistance en outil de travail comme les ordinateurs et la promesse d'installation de l'internet et la création de centre de référence OMC.

QUESTION 14-14

NON

Question 14-15

Il y a la participation du centre de référence et le service de commerce bilatéral et des promotions des échanges et le conseiller OIF.

Question 14-16

Le Tchad entretient des relations bilatérales avec presque 23 pays du monde mais la plus des états de la sous-région de la zone CEMAC.

Question 14-17

Oui tel que l'union européenne, UEMOA, CEND SAD.

Question 14-18

Oui trop de rigueur manque de souplesse et trop des règles restrictives.

Question 14-19

Non

Question 14-21

Non

15-remarques et suggestions :

Question 15-1

Oui je suggère la souplesse des règles commerciales ou la flexibilité dans l'application des règles des accords de l'OMC surtout les PMA sont tirés en retard dans le domaine de commerce car il ne produit presque rien et on leur demande beaucoup des restrictions et de règles draconiennes une fois adhérent à l'OMC malgré l'inégalité de développement des pays.

Section 11 :

Mesures d'appui spéciales liées à l'accès préférentiel aux marchés

1-disposition non réciproques :

Question 1-1

Oui mais obtenir des données chiffrées est difficile chez nos douaniers et cela risque de prendre beaucoup de temps pour entrer en possession.

Question 1-2

Non

Question 1-3

De manière contractuelle accords des ACP, UE.

Question 1-4

Oui les guerres et la corruption stigmatisent et freinent nos relations commerciales avec beaucoup de pays et bloquent les opportunités des investissements.

Question 1-5

Insuffisance de l'offre comme facteur et classement 1.

Question 1-6

Oui mais il y a des déguisements des OTC.

Question 1-7

Non, nous n'avons pas des règles d'origine dans la singularité à notre pays mais nous y sommes par interposition à la CEMAC dont nous nous unissons dans l'espace de la sous-région sous la tutelle des règles de la CEMAC.

Question 1-8

Oui mais renseignements sont difficiles à explorer il faut du temps pour entrer en possession.

Question 1-9

Non, faute de l'insuffisance des exportations.

Question 1-10

Oui, contraintes naturelles (pluviométries) affectant la production agricole, les épidémies affectant l'élevage des bovins, caprins ; la grippe aviaire nos volailles et la pollution de notre et la sécheresse tarissent nos fleuves entraînant les manques des productions de poisson.

Question 1-11

Oui en 2009 ; mis à jour en 2010 il s'agit de l'agence nationale des investissements et des exportations (ANIE) ; le projet d'appui au commerce (PACOM) et le cadre intégré (CI) et la SNRP dans l'un de ses volets.

Question 1-12

Oui, guichet 1 du cadre intégré pour la filière peau et cuir. Et le guichet 2 qui est en cours (CI).

Question 1-13

Non, le Tchad est à la première phase d'exécution du cadre intégré.

Question 1-14

Non

Question 1-15

Pas d'évaluation pour le moment.

Question 1-16

Oui, cas de la Chine en référence des recommandations du sommet de Charm el Cheikh en Egypte en 2008 en exemple de l'exonération de tarif douanier zéro pour tous les exportations en provenance du Tchad vers la Chine.

Question 1-17

Néant

Question 1-18

Du moment où nos exportations sont insuffisantes et on ne peut offrir en quantité infinitésimale alors je ne vois pas en quoi nous aidera les mesures préférentiels donc nous réclamons une assistance soutenue pour augmenter et concurrencer et atteindre au moins un niveau de développement et solliciter la mise en œuvre de ces préférences bien que si ces des préférences qu'on accorde aux PMA.

2-dispositions réciproque :

Question2-1

Non, le Tchad n'a pas des accords formels sur la libre échanges mais par interposition des APE et les slogans tout sauf les armes.

Question 2-2

Non

QUESTION2-3

Non

Question 2-4

Oui cas de la chine au Tchad.

3-retrait

Question 3-1

a) ; b) : c) ; cela dit nous devons se préparer pour mieux s'adapter à la nouvelle situation.

4- remarques et suggestions :

J'aimerais juste informer l'équipe que de tel sujet nécessite beaucoup de réflexion et des bonnes réflexions ressortent des bons résultats. En Cela, je suis très surpris qu'il y a certain chose qu'il faut les mettre à jour à temps c'est-à-dire il faut plus de temps pour mieux réfléchir et solutionner un les mots du commerce. En ce qui me concerne c'est le travail d'une semaine et je suis obligé de faire ainsi car nos moyens de communication sont très réduites et nos structures sont très obsolètes pour donner le meilleur de soit même. Je vous remercie.

